

Chapitre IV

Les prêts agricoles et la politique gouvernementale

Comme l'a bien montré le chapitre II, le gouvernement fédéral est un fournisseur clé de crédit agricole, surtout par l'entremise de la Société du crédit agricole (SCA). Après avoir constaté que beaucoup de ses clients étaient incapables d'assurer le service de leur dette, et en vue de remédier à cette crise de l'endettement, la SCA a élaboré une proposition de financement par actions qui a été soumise à Agriculture Canada pour une étude approfondie. Par ailleurs, le gouvernement revoit actuellement le rôle et le mandat de la SCA. Enfin, nous allons examiner d'autres initiatives, dont des systèmes d'information pour la gestion agricole, un marché secondaire pour les prêts agricoles et, relativement à la politique gouvernementale sur les programmes de soutien, le concept du découplage.

A. La proposition de financement par actions

La Société du crédit agricole a élaboré un régime de financement par actions dans le but d'aider à résoudre le problème structurel de l'endettement excessif des agriculteurs. On offrirait ainsi une source extérieure de capitaux propres, des baux et des options d'achat comportant des dispositions souples de partage des bénéfices, ainsi que des services de gestion. Cette proposition offrirait à certains agriculteurs la possibilité de réduire leur part de propriété dans leur entreprise et d'absorber les risques financiers. Elle est jugée particulièrement intéressante pour un groupe particulier d'agriculteurs, qui auraient accès à un mécanisme de financement remplaçant leurs dettes par de l'avoir propre, et pour le gouvernement et les institutions financières privées, qui pourraient mieux gérer les biens recouverts et les comptes en souffrance.

Le financement par actions a déjà été utilisé comme instrument financier en agriculture sous la forme de constitution de sociétés de personnes ou de capitaux, de crédit-bail et de transfert des actifs agricoles d'une génération à une autre. La SCA estime